



## Comment me mettre en sécurité vis-à-vis de ma propriétaire folle

-----  
Par JulesJules

Bonjour.

Il s'agit d'un conflit sur la sous-location faite hors de sites de location ou d'agence immobilier.

Ma propriétaire faisait la sous-location sur Roomlala point com et j'ai trouvé son annonce. Elle mettait en location sa chambre à 350 euros / mois.

Etant touriste asiatique qui n'a aucun moyen de paiement à part en espèces, j'ai demandé d'accepter le paiement en espèces. Elle a accepté, et on est passés hors de Roomlala. Arrivé à son appart pour le 16 Octo, elle m'a demandé le paiement de 720 euros préalablement. Entre nous, il n'y a aucun bail, aucun papier de contrat, nous sommes engagés à rien.

Le 20 Octo, tout a basculé. Son compte Roomlala a été supprimé suite au censure des admins du site ( elle a divulgué son numéro de téléphone sur le salon tchat ), et elle est furieuse, elle rejette toute la faute sur moi et demande de partir immédiatement.

J'étais confus, mais comme elle était tellement folle et incohérente dans sa justification, j'ai accepté mon départ à condition que mon argent soit bien remboursé. Cette femme recommence avec son jeu d'enfant, aucune cohérence, elle s'obstine à me rendre que 350 euros. à la date du 21 Octo, je lui dois que 100 euros ( frais de location / semaine) et frais de service ( 91 euros). Donc, j'ai demandé de me rendre 530euros + une partie de frais de service. (Elle a abusé de ma naïveté pour me prendre ce frais. Le frais de service est le frais à payer à Roomlala. Donc, je demande 66% de frais de service)

Alors, cette femme refuse mon compromis et commence à se montrer très très violente : frapper ma porte à longueur de journée, me menacer, puis, hier, elle m'a poursuivi en courant sur 300 ou 400m ( j'ai fuit pour demander de l'aide auprès du commissariat).

Comme elle est têtue et incapable de communiquer, je pense à rester jusqu'à la date du 15 Novembre, un mois pile depuis mon arrivée. C'est ainsi qu'elle me rembourse 1 mois de loyer + une partie de frais de location et que je peux partir sans aucune rancune.

Ce qui est inquiétant dans cette stratégie, c'est :

1) Elle peut changer sa serrure et me voler tout

Et depuis hier, elle fait tout pour me faire chier :

/ couper l'électricité, le gaz, l'Internet

/ crier, frapper à ma porte

/ jeter mes affaires devant la porte de son appart

Je me sentais que ma vie était menacée mais tant qu'elle me rembourse pas, je pense squatter ma chambre jusqu'au 15 Novembre et au remboursement de mon loyer.

Que puis-je faire ?

-----  
Par chance

un conseil: ne restez pas seule

-----  
Par JulesJules

je porte mon bâton en cas de son agression et la nuit, je barricade ma chambre avec ma valise + deux chaises pour l'empêcher de pénétrer dans ma chambre.

Je n'ai pas le choix. Elle me rembourse pas et elle fait tout pour me faire chier, et pour me faire partir.

Peut-on porter plainte pour le vol de mes 720euros ?

et Je suis pas une femme

-----  
Par chance

excusez-moi !! avez-vous signé un bail ?

-----  
Par JulesJules

Non

Cette femme est complètement folle.

D'abord, ya aucun contrat entre nous, mais elle exige de me prendre 1 mois de loyer et frais de service ( elle a vraiment rien fait, aucune explication sur la règle d'utilisation, aucun papier de contrat, et j'ai jamais été prévenu sur l'arrivée de voyageurs de tous les coins du monde. Ma chambre n'a pas de serrure et ils peuvent pénétrer n'importe quand.)

J'ai exigé de me donner le reçu de paiement de mes 720 euros, mais elle refuse.

-----  
Par chance

votre "propriétaire est un marchand de sommeil.

Il propose :

Un hébergement indécent qui est soit trop exigü, soit insuffisamment équipé, soit insalubre, soit dangereux. Il peut même être incompatible avec la dignité humaine. Le locataire du parc HLM qui sous-loue des chambres dans des conditions indécentes est, ainsi lui aussi considéré comme un marchand de sommeil."

-----  
Par chance

"Pour dénoncer un marchand de sommeil vous pouvez :

\*\*1- Contacter la mairie pour signaler l'insalubrité du logement et les conditions de vie indécentes. ...

\*\*2- Contacter l'ADIL de votre département. ...

Cette pratique est reconnue comme un délit et peut même relever du Code pénal."

-----  
Par chance

Le Secours Catholique agit de deux manières auprès des populations sinistrées.

Il peut intervenir sur le terrain pour aider à assurer, en urgence, la mise sous abris des personnes qui ont perdu leur logement, puis pour accompagner, une fois l'urgence passée, la reconstruction....

Sans-abri et mal logés | Secours Catholique [www.secours-catholique.org](http://www.secours-catholique.org) ? sans-abri-et-mal-loges""

-----  
Par chance

Quand envisagez-vous repartir dans votre pays ?

-----  
Par JulesJules

Merci, Chance

Je peux signaler auprès de la mairie sa conduite puérile ?

/ j'ai payé 720 euros, j'ai le droit de vivre dans son logement avec minimum de confort.  
/ elle me rembourse pas, elle m'ordonne de quitter son logement, elle fait tout pour me faire chier

par exemple,

/ couper volontairement l'électricité, le gaz ( ce matin, j'ai pris ma douche de l'eau froide)  
/ pénétrer dans ma chambre ( pas de serrure) pour enlever des draps  
/ cacher des papiers toilettes pour m'empêcher de faire mes besoins

C'est complètement fou

-----  
Par chance

vous ne connaissez personne qui pourrait être de temps en temps présent chez vous ? avez-vous des amis qui vivent dans votre ville ?

-----  
Par JulesJules

j'ai mon pote qui vit à Marseille

il m'a déjà invité chez lui 2 fois et quand il est venu dans mon pays avec sa femme, j'ai fait son guide

enfin, j'éprouve une réticence à abuser de son hospitalité  
mais vous avez raison, si j'ai demandé son aide dès le début, je ne me serais jamais trouvé dans une situation aussi embarrassante

-----  
Par chance

votre propriétaire va vous pourrir la vie. sa sous location est illégale et vous êtes dans l'illégalité !! un conseil certes l'argent dans votre situation c'est vital, mais personne ne connaît les intentions de votre propriétaire qui peut être violent à votre égard.

-----  
Par JulesJules

Bonsoir.

Je viens de rentrer du club de sport.

J'ai parlé cette histoire de marchand de sommeil à 10aines de personnes et tous ont le même avis que toi.

ça déjà pourrait mon séjour , mon précieux temps, mes précieux 90 jours en France !

Et elle parlait peut-être à son père ou sa famille au téléphone.

P.S. Je vais la dénoncer à la mairie. Le bureau de juriste était nul, ils abandonnent des clients qui n'ont pas carte crédit

-----  
Par chance

restez vigilant car elle peut faire appel à un membre de sa famille pour se venger de vous.. Avez-vous un visa de court ou de long séjour ?

-----  
Par JulesJules

Non, si je décroche pas mon boulot, je dois quitter la France au bout de 90 jours

-----

Par JulesJules

Bon, ya un petit compromis de sa part :

(à 8:00 du matin)

- toc,toc,toc

- Oui ? Attends, j'ouvre la porte

1 minute plus tard

- oui, quoi ?

- je te donne 500, alors, sors de là immédiatement !

- mais, il est quelle heure ?

- 8h pile.

- ah, finalement, tu me rembourses ?

- Oui, sors de là immédiatement !

- Mais n'importe quoi...Je dois changer, puis, faire ma valise...Donne-moi 2 heures

- Non, dès maintenant ! Je vais travailler au lycée, sors de là immédiatement !

- Nonnon, il me faut le temps

- Sors de là immédiatement !

- okok...mais donne-moi une demi-heure ?

- ça, c'est ok,

- Mais tu me rembourses immédiatement, ok ?

- Non, toi, tu fais ta valise, et tu viens avec moi jusqu'à la banque.

- Heim !? Mais putain,, tu veux dire que tu n'as pas tes 500 euros sur toi maintenant ? Non, je suis désavantagé. Je peux pas mettre confiance en toi. Tu veux me mentir, tu veux me faire virer sans rien payer...DONNE-MOI MES 500 EUROS IMMEDIATEMENT !

- NON ! Sors de là immédiatement !

- Non, finalement, je suis victime de ta méchanceté depuis 3 jours. Tu coupes de l'électricité, le gaz, jettes mes affaires dehors, et finalement, tu ....

- Sors de là immédiatement !

- ECOUTE jusqu'à la fin, me coupe pas la parole. Et finalement, tu veux me flanquer à la porte en 20 minutes ? C'est toi inhumaine, tu me traites comme de la merde. J'ai payé, j'ai le droit de vivre dans ton logement avec minimum de confort.

- Sors de là immédiatement !

Non, mon honneur est mis en jeu. Si je cède à la demande de cette femme et accepte l'insalubrité dont j'étais victime depuis 3 jours, mon nom sera déshonoré.

Je vais enregistrer notre conversation et je peux la déposer auprès de la mairie ?

Finalement, je me suis rendu compte que son commerce correspondait au marchand de sommeil qui est très courant partout.

-----  
Par JulesJules

J'ai téléphoné à la mairie pour la dénoncer

Mais la femme est tjr pensive, elle met du temps pour me répondre avec confusion et elle me propose d'aller porter-plainte auprès de commissariat

Elle est pas marchande de sommeil ?

/ elle faisait la sous-location de son appart sur Roomlala

/ Elle louait une chambre SANS SERRURE à 350euros / mois et un salon aussi. N'importe qui pouvait entrer dans ma chambre pour fouiller mes affaires. Et aucune explication préalable.

/ elle m'a prélevé 91euros de frais de service. C'est l'argent qu'on doit payer à Roomlala, mais elle a abusé de ma naïveté. Et en plus, elle ne fait aucun service. Pas d'explication sur la règle d'utilisation de cet appart, aucun papier de contrat, donc, aucun bail.

/ Depuis 3 jours, à force de vouloir me flanquer à la porte sans remboursement, elle me fait chier n'importe comment. Frapper violemment à ma porte et la forcer, couper le gaz, l'électricité pour m'empêcher de prendre ma douche. Et j'ai pas le droit d'utiliser la machine à laver.

/ Elle a jeté mes affaires sans mon consentement.